

Club de parapente Castelnau Vol Libre - Compte rendu de réunion.

Réunion du Comité Directeur du 20 octobre 2018

Présents :

Martine Boulez, Michel Meyniel, Didier Ruscassie, Fred Sinatti, Jean-Luc Soulhol, Bernard Tournié, Laurent Viroles Stéphane Weinberg.

Excusés et absents : Jean-Noël Beffara, Loïc Berquet, Jacques Comte, Roland Dolioue, Laurent Fouché, Jean-Hugues Guenon, Philippe Savinaud,.

Terrain de Glanes.

- Le remblai est quasi terminé. Il reste à travailler la pente, trop importante encore. Le déco sera recouvert de terre végétale et ensemencé.
- Il faut également ouvrir un chemin pour sortir le bois coupé.
- **Le comité directeur donne son accord pour 1000€ d'investissement supplémentaire.**
- Laurent V y a décollé et volé cet été. Site intéressant, mais il met en garde sur l'éloignement de l'atterro.

Autres terrain :

- L'achat des parcelles du déco du Mercou par le Conseil Départemental est en cours.
- Le Conseil Départemental souhaite acheter le maximum de terrain. Il préempte donc sur tous les terrains en vente ou pouvant l'être.
 - Une préemption d'une parcelle supplémentaire pour le Mercou est envisagée, de même que les deux parcelles de l'atterro de Soult, ainsi qu'une autre parcelle de l'autre côté du chemin.
- L'atterro de secours du bistrot au Roc est devenu dangereux du fait de la taille des noyers qui le bordent.
 - Le Comité directeur décide de ne plus le louer et prévoit de se renseigner pour le terrain de l'autre côté de la route (Jean-Hugues ou Jacques)
- Il faut aussi relancer le maire de Floirac qui devait intervenir auprès de la famille Boy pour abattre les peupliers de l'entrée de l'atterro de Floirac (côté ouest)

Biplaces découverte :

- De nombreux biplaces ont été effectués cette année. Il y a encore de la demande. Laurent rappelle qu'ils ne doivent concerner que des proches des adhérents au club et que chaque passager doit adhérer au club pour 30 €. Pour les personnes extérieures désireuses de faire un biplace, renvoyer sur Hervé ou Francis.
- Il est décidé de faire imprimer des cartes de membre du club qui seront données aux passagers au moment du versement de la cotisation.
Par la même occasion, faire imprimer des cartes à l'en tête du club avec les coordonnées du site web et du président de CVL. Elles seront distribuées aux personnes intéressées par les activités du club.

Club de parapente Castelnau Vol Libre - Compte rendu de réunion.

Réunion du Comité Directeur du 20 octobre 2018

- Laurent suggère de changer les sellettes du biplace du club ainsi que le parachute de secours. L'ensemble avec la voile est très lourd.
Vu l'âge du biplace, ne faut-il pas envisager de le changer, pour du matériel d'occasion plus récent ?
- Demander un devis à Jean-Marie pour sellettes et secours.

Journées associatives :

- Personne pour représenter le club à Souillac et Martel
- Jean-Luc était présent à Carennac et a eu 3 contacts (1 pilote qui s'installe dans la région et veut reprendre l'activité, 2 qui veulent la démarrer, et que Jean-Luc a renvoyé soit sur l'EPAL, soit chez Hervé.

Point sur l'opération Voler Mieux et Commission sécurité :

L'opération Voler Mieux n'a pas marché : deux pilotes intéressés et journée annulée du fait de la météo.

Laurent propose de faire une action plus conviviale, au moment de la fête du club, sur tout le week-end, avec report en cas de mauvaise météo.

→ Proposition adoptée à l'unanimité.

La question de la responsabilité collective sur les sites, notamment au déco, est également débattue : ne pas hésiter à intervenir lorsqu'un pilote, connu ou non, se met en danger.

Site internet de l'EPAL :

- Il sera finalisé d'ici 3 semaines.
- Deux niveaux d'accessibilité seront possibles, interne et externe.
- L'inscription pour des stages sera possible en ligne.

AG prévue le 15 décembre à 17 h, précédée d'une réunion du comité directeur à 14 h, et suivie d'un repas à l'atelier du goût à Baladou.

Le Bureau de CVL46